

The NAVEX logo is displayed in white, uppercase letters on a solid orange rectangular background. The letters are spaced out and have a clean, sans-serif font style.

NAVEX®

A horizontal teal banner spans the width of the page. On the left side, there are two overlapping squares: a smaller orange one on top of a larger white one. The text 'NOTRE CODE DE CONDUITE' is centered in white, uppercase letters.

NOTRE CODE DE CONDUITE

Bien faire ce qu'il faut

The text 'ENTRÉE >' is located in the bottom right corner of the page, set against an orange background. It is in white, uppercase letters with a right-pointing chevron symbol.

ENTRÉE >

Message de Sean Thompson

En tant que principal fournisseur de solutions de gestion des risques et de la conformité, nous comprenons mieux que quiconque qu'une culture éthique ne se limite pas à la mise en place d'un ensemble de politiques, de procédures et de contrôles internes.

Il s'agit de mettre en place un écosystème qui incite les membres de l'équipe à savoir ce qu'il faut faire, à faire ce qu'il faut et à s'exprimer, sans crainte, lorsqu'ils constatent quelque chose d'anormal. Il s'agit de leur donner les informations, les outils et les ressources dont ils ont besoin pour incarner les valeurs fondamentales de leur entreprise. Il s'agit de s'assurer qu'un individu confronté à un défi éthique singulier a été informé, formé et habilité à choisir le bien plutôt que le mal.

Et pour nous, cela commence par un code de conduite, *notre* Code de conduite.

Notre code est le cœur de notre culture éthique. Il représente l'expression collective de ce que nous voulons être et de la manière dont nous comptons y parvenir.

Il définit les attentes que nous avons en termes de gouvernance et nous aide à mener nos activités dans le monde entier en conformité avec les exigences légales et réglementaires.

Il envoie également un message à nos clients et partenaires commerciaux sur ce à quoi ils doivent s'attendre en faisant affaire avec nous - notre code place la barre très haut.

SUR CE LIEU DE TRAVAIL, NOUS CROYONS QUE...

Nous sommes unis par notre volonté d'aider les membres de notre équipe et nos clients à prospérer.

Traiter tout le monde équitablement est la seule façon de faire.

Les attributs uniques que chacun d'entre nous possède nous rendent collectivement plus fort.

Bien faire ce qu'il faut est nécessaire.

Nos communautés méritent notre soutien.

Protéger l'environnement est important.

L'écoute permet d'apprendre.

Prendre le temps de s'occuper de soi est essentiel.

L'extension de la grâce fait de nous tous de meilleures personnes.

Ensemble, nous sommes meilleurs.

NOUS CROYONS EN VOUS.

Je vous encourage à lire notre code et à le partager avec d'autres. Consultez-le chaque fois que vous êtes confronté à une situation difficile. Il n'aura peut-être pas la réponse à toutes les questions, mais il vous orientera vers le bon interlocuteur.

N'oubliez pas que vous êtes NAVEX. Chaque action que vous entreprenez s'inscrit dans le cadre de notre objectif, de notre vision et de nos valeurs et nous aide à "être unique".



Sean Thompson
Président et PDG, NAVEX



Notre objectif, notre vision et nos valeurs

NOTRE OBJECTIF

Promouvoir une culture de travail éthique, inclusive et équitable pour tous.

Protéger les marques de nos clients et de nos partenaires face à un paysage de risques en constante évolution.

Préserver notre environnement en favorisant les pratiques commerciales durables.

NOTRE VISION

Fournir la plateforme intégrée la plus intelligente au monde qui permet aux entreprises de prévoir et d'atténuer les risques.

NOS VALEURS

NOUS FAISONS bien ce qu'il faut !

NOUS NOUS INSPIRONS les uns des autres !

NOUS OFFRONS une valeur exceptionnelle !

NOUS CÉLÉBRONS nos succès !

Nous sommes **Une** équipe unie par les valeurs qui nous guident.



Contenu

01

Message de notre président et directeur général 2

Notre objectif, notre vision et nos valeurs 3

Bien faire ce qu'il faut

- COMMENT UTILISER NOTRE CODE DE CONDUITE 6
- QUI DOIT SUIVRE NOTRE CODE 7
- NOS RESPONSABILITÉS 8
- POSER DES QUESTIONS ET SOULEVER DES INQUIÉTUDES 9
- PROTECTION CONTRE LES REPRÉSAILLES 10
- FAIRE LE BON CHOIX 11

Notre engagement les uns envers les autres

- DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION 13
- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES 14
- LIEU DE TRAVAIL SANS HARCÈLEMENT 15
- SÛRETÉ ET SÉCURITÉ PHYSIQUE 16
- PROTECTION DES SYSTÈMES ET DES RESSOURCES 17
- VIE PRIVÉE ET DONNÉES PERSONNELLES 18

02

03

Notre engagement envers nos clients et partenaires commerciaux

- INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET EXCLUSIVES 20
- PARTENAIRES COMMERCIAUX ET RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS. 21
- VEILLE CONCURRENTIELLE 22
- CONFLITS D'INTÉRÊTS 23
- CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS 24
- REGISTRES EXACTS 26
- COMMUNICATIONS PUBLIQUES ET RÉSEAUX SOCIAUX 27

Notre engagement en tant qu'entreprise citoyenne responsable

- RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE 29
- ANTI-CORRUPTION ET CORRUPTION 30
- CONCURRENCE LIBRE ET LOYALE 31
- DÉLIT D'INITIÉ 32
- ACTIVITÉ POLITIQUE 33
- COMMERCE MONDIAL 34

04

Remerciements 35

Ressources 36

Message de conclusion de notre Directrice de la gestion des risques et de la conformité 37





Nous voulons être fiers non seulement de ce que nous réalisons, mais aussi de la manière dont nous le réalisons.

Bien faire ce qu'il faut

- COMMENT UTILISER NOTRE CODE DE CONDUITE 6
- QUI DOIT SUIVRE NOTRE CODE 7
- NOS RESPONSABILITÉS 8
- POSER DES QUESTIONS ET SOULEVER DES INQUIETUDES 9
- PROTECTION CONTRE LES REPRÉSAILLES 10
- FAIRE LE BON CHOIX 11

Comment utiliser notre code de conduite

Notre code est votre ressource.

Les situations impliquant l'éthique et la conformité peuvent être compliquées, et il est parfois difficile de savoir ce qu'il faut faire. Nous voulons que vous disposiez des informations dont vous avez besoin pour bien faire ce qu'il faut au travail au quotidien. Notre code de conduite ("Code") est conçu pour vous indiquer les politiques et les personnes qui peuvent vous aider.

Nous respectons toutes les lois qui s'appliquent à notre activité et nous prenons des mesures pour nous assurer que les besoins des clients et les exigences réglementaires sont satisfaits. Nous savons également que nous sommes tenus à une norme plus élevée par le marché en raison du travail que nous faisons, et nos valeurs jouent donc un rôle important dans la détermination de nos actions.

Comme nous exerçons nos activités dans le monde entier, nos politiques peuvent parfois différer des lois, règles, normes culturelles et réglementations locales. Lorsqu'il semble y avoir un conflit, vous devriez généralement suivre l'exigence la plus restrictive. Cependant, si une norme culturelle viole nos valeurs ou si vous n'êtes pas sûr de la marche à suivre, contactez votre responsable, les ressources humaines, le service juridique ou le service de la conformité pour obtenir des conseils.

Dans le cadre de notre vision visant à fournir la plateforme intégrée la plus intelligente au monde, nous avons créé un site Web du code de conduite qui vous permet d'accéder et d'interagir facilement avec les mêmes informations que celles que vous trouverez dans ce document.

ET SI...

Je suis confronté à une situation qui n'est pas couverte par notre code de conduite. Que dois-je faire ?

Notre code ne peut pas aborder tous les problèmes qui peuvent survenir au travail. Consultez d'abord nos politiques. Si la réponse n'est toujours pas claire, il est toujours approprié - dans toute situation - de demander de l'aide. Commencez par votre responsable ou l'une des ressources identifiées dans notre Code.



Qui doit suivre notre code

Notre code s'applique à chaque membre de l'équipe et à notre conseil d'administration.

Les partenaires commerciaux et les tiers sont une extension de notre entreprise, et leur comportement peut avoir un impact direct sur notre réputation. C'est pourquoi nous travaillons avec ceux qui partagent notre engagement en matière d'éthique et de conformité. Nous attendons de nos partenaires et de leurs employés qu'ils agissent d'une manière conforme à notre Code, et nous envisagerons de mettre fin aux contrats lorsque nous pensons que nos partenaires n'ont pas respecté nos normes élevées ou leurs obligations contractuelles.



Nos responsabilités

Chaque membre de l'équipe a la responsabilité de maintenir notre réputation de normes éthiques élevées.

Pour assumer cette responsabilité :

Soyez professionnel, honnête et éthique dans tout ce que vous faites au nom de NAVEX, et traitez tout le monde avec équité et respect

Prenez connaissance de notre Code et des lois et politiques qui se rapportent à votre travail

Suivez toute la formation requise et appliquez-la au travail que vous faites au quotidien

Posez des questions chaque fois que vous n'êtes pas sûr de la bonne marche à suivre

Signalez les préoccupations concernant d'éventuelles violations des lois, des règlements, de notre Code et de nos politiques

Coopérez et dites la vérité lors d'une enquête ou d'un audit

Soyez responsable de vos actions - la violation de notre Code, de nos politiques ou de la loi est un motif d'action corrective, pouvant aller jusqu'au licenciement de NAVEX

Si vous gérez des personnes, vous avez une responsabilité encore plus grande :

Respectez nos valeurs en dirigeant avec intégrité et compassion

Favorisez une expérience inclusive qui permet aux gens d'être tout ce qu'ils sont

Soyez au service des gens et soutenez-les pour les aider à s'épanouir dans la vie

Créez un espace sûr pour que les gens puissent poser des questions et partager leurs préoccupations

Encadrez constamment les gens avec transparence et clarté afin qu'ils sachent ce que l'on attend d'eux

Agissez au nom de votre obligation de signaler un comportement illégal ou violant notre Code, nos politiques ou la loi

N'exercez jamais de représailles, ni ne permettez à d'autres d'en exercer, à l'encontre des membres de l'équipe qui font part de leurs préoccupations



Poser des questions et soulever des inquiétudes

Bien faire ce qu'il faut, c'est aussi exprimer ce qui compte.

Nous comprenons l'importance de s'exprimer, de poser des questions et de faire part de ses préoccupations – après tout, la promotion d'une culture de la parole est notre métier. C'est important non seulement pour nos clients, mais aussi pour nous.

Exprimez-vous si vous avez une question ou si vous souhaitez signaler une éventuelle violation de notre code, de nos politiques ou de la loi.

Vous avez plusieurs possibilités :



Parlez-en à votre responsable, au service de la conformité, des ressources humaines, au service juridique ou à un membre de l'équipe de direction



Utilisez notre système de signalement en ligne :
NAVEX4NAVEX.com

Tout signalement effectué par vos soins sera gardé confidentiel dans la mesure du possible, conformément à la loi et aux bonnes pratiques commerciales. Vous pouvez faire un signalement anonyme, sauf si la loi l'interdit.

Quelle que soit la méthode que vous utilisez pour faire votre signalement, ou si vous choisissez l'anonymat, nous examinerons vos préoccupations et assurerons le suivi nécessaire.

Si vous choisissez de faire un signalement anonyme, veuillez fournir des informations aussi détaillées que possible et vérifiez si nous avons publié des demandes d'informations supplémentaires. Si vous faites part de vos préoccupations, nous avons la possibilité d'aborder et de résoudre les problèmes avant qu'ils ne deviennent plus graves.

Il est important de signaler une violation présumée de notre code, mais il est tout aussi important de le faire honnêtement. Ne faites jamais de signalement pour :

- Exercer des représailles contre un autre
- Obtenir un avantage dans un conflit ou un désaccord personnel
- Harceler un autre membre de l'équipe

Le dépôt d'un signalement malhonnête est, en soi, une violation de notre Code.



Protection contre les représailles

Si vous posez une question, signalez une éventuelle faute professionnelle ou participez à une enquête, vous suivez notre Code et faites ce qu'il faut.

NAVEX ne tolérera pas de représailles à votre rencontre, quelles que soient les circonstances. Les représailles peuvent prendre de nombreuses formes, qu'il s'agisse d'un licenciement injuste ou de brimades ou de commentaires désobligeants, y compris sur les réseaux sociaux, de la part de responsables ou de pairs.

Nous prenons toutes les plaintes pour représailles au sérieux, en enquêtant sur chacune d'elles de manière approfondie et en prenant les mesures appropriées. Nous considérons les actes de représailles comme des actes d'inconduite qui, s'ils sont avérés, peuvent entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement de NAVEX.



Faire le bon choix

Si vous êtes confronté à un dilemme et que vous ne savez pas quoi faire, posez-vous la question :

EST-CE LÉGAL ?

EST-CE CONFORME À
NOS POLITIQUES ?

EST-CE CONFORME À
NOS VALEURS ?

EST-CE DANS L'INTÉRÊT
DE NOTRE SOCIÉTÉ ?

EST-CE QUE JE SERAIS À L'AISE AVEC MA
DÉCISION SI ELLE ÉTAIT RENDUE PUBLIQUE ?

Si votre réponse à l'une de ces questions est "**NON**", arrêtez-vous et **cherchez des conseils supplémentaires**.





Nous comprenons que la véritable mesure de la façon dont nous considérons notre travail commence par la façon dont nous nous traitons les uns les autres.

Notre engagement les uns envers les autres

- DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION 13
- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES 14
- LIEU DE TRAVAIL SANS HARCÈLEMENT 15
- SÛRETÉ ET SÉCURITÉ PHYSIQUE 16
- PROTECTION DES SYSTÈMES ET DES RESSOURCES 17
- VIE PRIVÉE ET DONNÉES PERSONNELLES 18

Diversité, équité et inclusion

Nous nous efforçons de comprendre, de valoriser et d'intégrer les différences uniques et merveilleuses que chaque membre de l'équipe apporte à notre entreprise.

Il est important pour nous d'attirer des personnes et de constituer des équipes qui reflètent notre empreinte mondiale. Lorsque nos équipes comprennent des personnes ayant des expériences, des talents et des idées différents, nous sommes plus dynamiques et plus performants. C'est pourquoi nous considérons chaque membre de l'équipe comme un collaborateur important de NAVEX.

Honorez et appréciez le caractère unique de chaque personne

Traitez les autres avec respect - chacun d'entre nous est en droit d'attendre un lieu de travail où les différences qu'il apporte sont accueillies et valorisées

Écoutez, apprenez et soyez ouvert aux nouvelles idées et aux nouveaux points de vue

Attendez de nos partenaires commerciaux le même niveau d'engagement en matière d'inclusion

Si vous êtes responsable, honorez les responsabilités supplémentaires qui vous incombent lorsque des problèmes vous sont signalés



Équité et égalité des chances

Nous pensons que chacun doit être traité avec équité, respect et dignité.

En tant qu'employeur offrant l'égalité des chances, nous entretenons un programme d'action positive et des pratiques d'emploi non discriminatoires. Nous nous engageons à fournir des aménagements raisonnables aux personnes handicapées qualifiées.

Soyez conscient de vos préjugés personnels

Fondez vos décisions en matière d'emploi sur les qualifications, les compétences et les réalisations sans tenir compte de l'âge, de la race, de la couleur, du sexe, de la religion, de la nationalité, de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre, de la capacité mentale ou physique, du style de pensée, du statut d'ancien combattant, des informations génétiques ou de toute autre caractéristique protégée par la loi

Expliquez à nos partenaires commerciaux qu'ils doivent agir d'une manière conforme à notre sens du traitement équitable et de l'égalité des chances

Si vous êtes responsable du recrutement, suivez la formation requise pour le recrutement et le perfectionnement des employés



Lieu de travail sans harcèlement

Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel et les brimades.

Le harcèlement au travail peut prendre de nombreuses formes et être vécu différemment d'une personne à l'autre. Le harcèlement, quel qu'il soit (physique, verbal, sexuel ou autre), est strictement interdit et peut entraîner un licenciement immédiat de NAVEX.

Contribuez à créer un environnement de travail inclusif et prospère, exempt de toute forme de harcèlement

N'oubliez pas que le harcèlement sexuel comprend les avances sexuelles ou les contacts physiques non désirés, les demandes de faveurs sexuelles et tout autre comportement sexuellement offensant

Maintenez nos normes élevées de conduite professionnelle à tout moment, y compris lors du travail avec les clients et les partenaires commerciaux, pendant et après les heures de travail, et dans tous les contextes professionnels - à l'intérieur et à l'extérieur du bureau

ET SI...

Un de mes collègues a envoyé une blague sexuellement explicite à toute notre équipe, ce qui m'a mis mal à l'aise. Dois-je dire quelque chose ?

Oui. Il est important de le signaler aux ressources humaines ou au service de la conformité. Et si vous vous sentez à l'aise, faites savoir à votre collègue ce que vous avez pensé de son e-mail, en utilisant cette conversation comme une occasion d'apprendre et de progresser ensemble.



Sûreté et sécurité physique

Lorsque vous travaillez, soyez toujours attentif aux risques pour la santé et la sécurité.

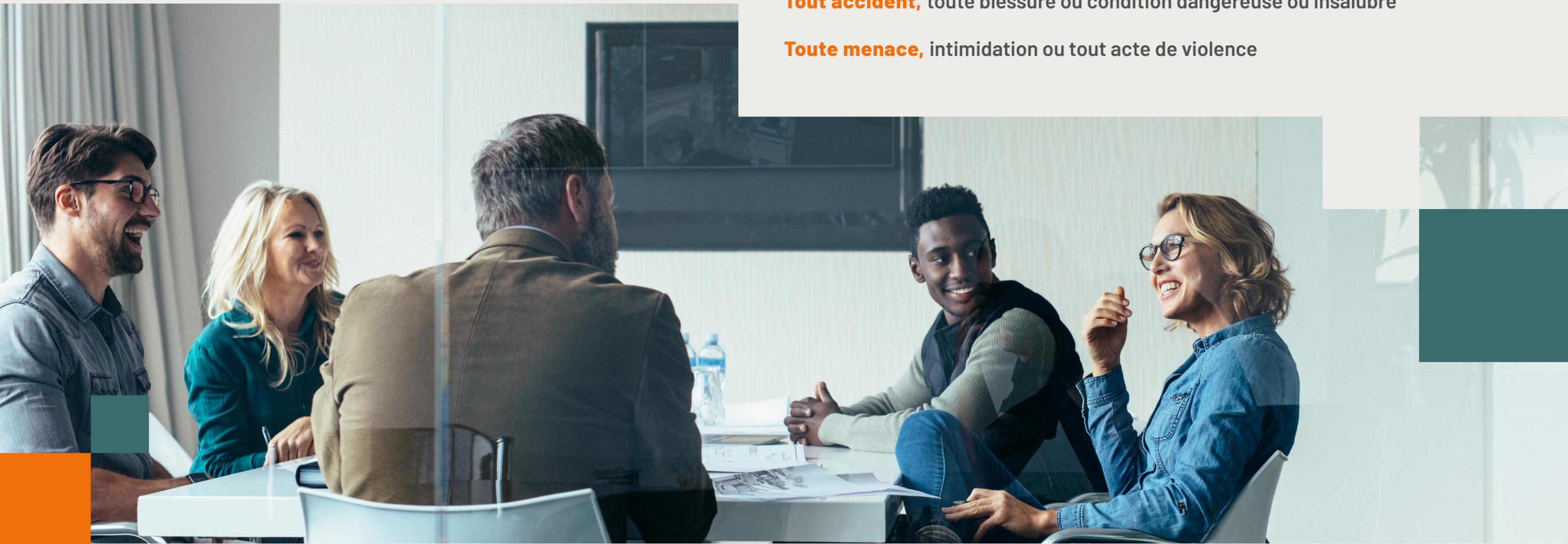
Assurez-vous que vos performances ne sont pas altérées par l'alcool ou les drogues, y compris la marijuana, les médicaments sur ordonnance ou en vente libre. Cela s'applique aux membres de l'équipe dans les locaux de l'entreprise et dans toute autre circonstance de travail susceptible de mettre en danger notre personnel, nos opérations ou notre réputation.

Les armes sont interdites à tout moment sur toute propriété appartenant à NAVEX, louée ou contrôlée par NAVEX ou à tout endroit où vous êtes en train de travailler pour NAVEX, comme les sites des clients, les salons professionnels, les restaurants et les événements de l'entreprise. Les armes comprennent les fusils, les couteaux, les épées, les explosifs ou tout autre objet destiné à blesser quelqu'un.

Signalez **rapidement** :

Tout accident, toute blessure ou condition dangereuse ou insalubre

Toute menace, intimidation ou tout acte de violence



Protection des systèmes et des ressources

Nous vous faisons confiance pour utiliser les biens de l'entreprise de manière appropriée et les protéger contre la perte, les dommages, le vol, le gaspillage et l'utilisation inappropriée.

Ces ressources - notamment nos bureaux, nos biens et équipements, le temps des membres de l'équipe et les informations confidentielles et exclusives - sont à la base de notre succès et de notre avantage concurrentiel.

Protégez les ressources de l'entreprise contre les pertes ou les dommages

N'utilisez pas, n'empruntez pas et ne prêtez pas les biens de l'entreprise sans autorisation

Sachez que notre équipement informatique, nos téléphones, notre courrier électronique et notre accès à Internet sont destinés à des fins professionnelles, mais qu'une utilisation personnelle limitée est acceptable

Gardez votre équipement informatique en sécurité à tout moment, et protégez vos identifiants et mots de passe

Consultez Programmes et pratiques concernant le personnel des Etats-Unis et Programmes et pratiques concernant le personnel du Royaume-Uni et notre Politique de sécurité de l'information pour avoir des directives spécifiques sur l'utilisation appropriée de nos biens.



Vie privée et données personnelles

Conservez vos données personnelles en toute sécurité.

Respectez toujours la vie privée d'autrui et la confidentialité des données personnelles - tant les données personnelles des collègues que celles qui nous sont confiées par nos clients et partenaires commerciaux.

En raison de leur fonction, certains membres de l'équipe peuvent également avoir accès aux informations confidentielles sur la santé d'autres personnes (y compris les membres de notre propre équipe, ainsi que dans les rapports que nous prenons au nom de nos clients).

Voici des exemples de données personnelles...

- Adresse, e-mail ou adresse IP
- Numéro de téléphone
- Numéro
- Informations sur la rémunération ou la performance
- Numéro de carte de crédit
- Informations bancaires ou salariales

Assurez-vous de connaître le type d'informations considérées comme des données personnelles.

Agissez avec prudence : collectez, accédez, utilisez et partagez les données personnelles conformément aux lois et règlements applicables en matière de confidentialité des données et à nos politiques

Imprimez, stockez et marquez comme confidentielles, en toute sécurité, toutes les copies physiques des documents qui contiennent des informations personnelles ou de santé - si vous n'êtes pas sûr que les informations sont considérées comme des "données personnelles", traitez-les comme si elles l'étaient

Ne divulguez des données personnelles que lorsque cela est nécessaire et autorisé par nos politiques

Limitez l'accès et la quantité d'informations partagées aux seules personnes qui ont besoin de ces informations pour faire leur travail

Utilisez et conservez les données personnelles uniquement pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif légitime pour lequel elles ont été collectées

Suivez nos politiques et procédures lors du transfert de toute donnée personnelle en dehors de son pays d'origine

Signalez immédiatement à votre responsable toute violation présumée de données personnelles, qu'elle soit intentionnelle ou accidentelle





En collaborant avec nos clients et nos partenaires commerciaux, nous faisons une différence positive dans la vie des autres.

Notre engagement envers nos clients et partenaires commerciaux

- INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET EXCLUSIVES 20
- PARTENAIRES COMMERCIAUX ET RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS 21
- VEILLE CONCURRENTIELLE 22
- CONFLITS D'INTÉRÊTS 23
- CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS 24
- REGISTRES EXACTS 25
- COMMUNICATIONS PUBLIQUES ET RÉSEAUX SOCIAUX 26

Informations confidentielles et exclusives

Nous comprenons que la nature de notre travail exige que nous prenions le plus grand soin des informations que nous voyons, entendons ou apprenons.

Nous tenons notre promesse et nos obligations contractuelles de préserver la sécurité des informations confidentielles de notre entreprise et des autres.

Soyez prudent lorsque vous communiquez ou utilisez des informations confidentielles sur l'entreprise ou les clients. Ne les communiquez qu'aux personnes autorisées qui en ont besoin pour faire leur travail.

Protégez notre propriété intellectuelle comme les droits d'auteur et les marques

Respectez les informations confidentielles et exclusives (y compris la propriété intellectuelle) des tiers, tels que les concurrents, les fournisseurs et autres

Respectez les clauses de confidentialité et de non-divulgence de l'accord que vous avez signé lors de votre embauche, et notez que cette exigence s'étend aux tiers travaillant pour notre compte

Sachez que nos accords nous obligent à protéger les informations confidentielles et exclusives de l'entreprise même après la fin de notre emploi chez NAVEX

Dans le cadre de notre engagement à protéger les informations confidentielles et exclusives, nous demandons aux membres de l'équipe du Centre de contact de signer des engagements de confidentialité



Partenaires commerciaux et relations avec les fournisseurs

Nous recherchons des partenariats commerciaux qui correspondent à nos valeurs et respectent les normes les plus élevées en matière de conduite des affaires.

Tous les arrangements avec nos partenaires commerciaux nécessitent un accord avec NAVEX afin de garantir le respect de nos engagements envers nos clients.

Suivez nos processus d'approvisionnement et d'approbation

Faites preuve de diligence raisonnable à l'égard des nouveaux fournisseurs et agents agissant en notre nom

Aidez les fournisseurs à comprendre nos normes de risque et de conformité et leurs obligations contractuelles

Sachez que des règles supplémentaires s'appliquent lorsque nous faisons des offres et des affaires avec des gouvernements et leurs entrepreneurs - les membres de l'équipe travaillant avec une entité gouvernementale ont la responsabilité supplémentaire de connaître, comprendre et suivre les lois et règlements relatifs à ce travail

Signalez au service juridique ou au service de la conformité tout fournisseur ou partenaire commercial qui ne respecte pas nos normes



Veille concurrentielle

Les informations sur les concurrents sont précieuses dans l'environnement commercial actuel.

Lorsque nous faisons de la veille concurrentielle, les membres de l'équipe et les autres personnes travaillant en notre nom doivent toujours respecter les normes éthiques les plus strictes.

Ne vous livrez jamais à la fraude, à de fausses déclarations ou à la tromperie pour obtenir des informations ou utiliser la technologie pour espionner autrui

Soyez prudent lorsque vous acceptez des informations provenant de tiers. Vérifiez leurs sources et assurez-vous que les informations qu'ils fournissent ne sont pas protégées par des accords de non-divulgence ou de confidentialité

N'utilisez pas ou ne divulguez pas les informations confidentielles de vos anciens employeurs et ne violez pas les accords de non-sollicitation actifs que vous avez pu signer



Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque nos activités ou relations personnelles ont un impact sur notre capacité à prendre des décisions commerciales objectives.

La meilleure façon d'éviter les conflits potentiels est de connaître et d'éviter les types de situations où des conflits peuvent survenir. Toute situation qui amène les autres à mettre en doute notre objectivité peut éroder la confiance que les autres ont en nous. Soyez donc proactif en divulguant les conflits potentiels et réels. Une fois divulguée, la situation peut généralement être gérée et résolue.

Soyez conscient des différentes façons dont les conflits d'intérêts peuvent survenir. Par exemple :

Emplois extérieurs et affiliations, notamment avec des concurrents, des clients ou des partenaires commerciaux

Collaboration avec ou embauche de proches, de partenaires ou d'amis, surtout s'ils sont sous votre responsabilité

Siège au conseil d'administration d'une autre entreprise

Investissements qui pourraient influencer - ou sembler influencer - votre jugement

ET SI...

On vient de m'attribuer un client, et c'est une société dans laquelle je possède des actions. Est-ce un conflit d'intérêt ?

Probablement pas, sauf si vous possédez plus de 5 % de cette société. La meilleure chose à faire est de révéler cette information à votre responsable ou à une autre ressource de l'entreprise afin que la situation puisse être examinée et que l'on puisse déterminer les prochaines étapes appropriées.



Cadeaux et divertissements

Dans de bonnes circonstances, un cadeau ou un repas modeste peut renforcer une relation d'affaires, mais une offre somptueuse ou trop fréquente peut amener les autres à mettre en doute notre objectivité.

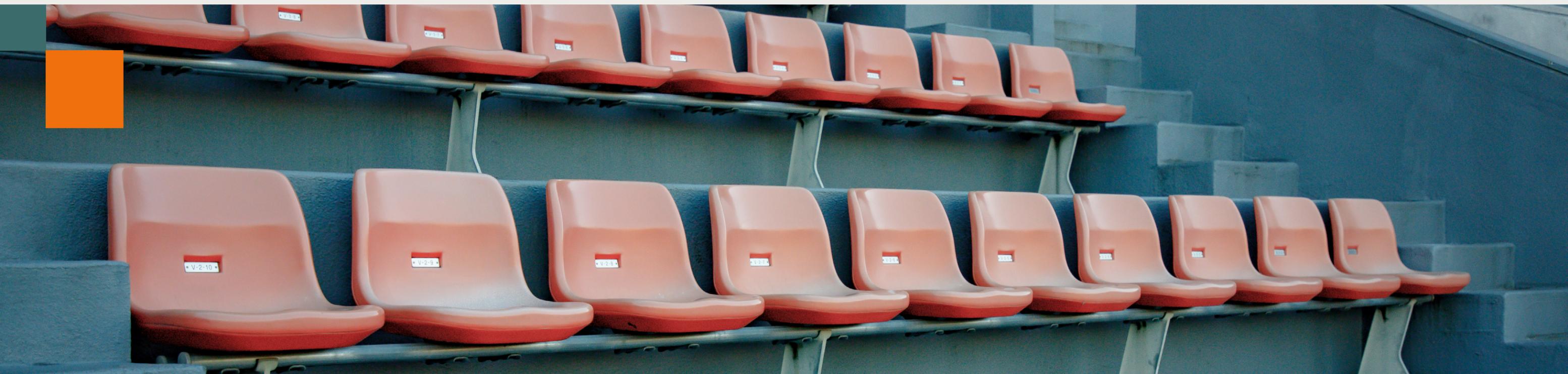
Nous gagnons des marchés grâce à la qualité de nos produits et services. Ne donnez pas, n'acceptez pas ou ne demandez pas de cadeau ou de divertissement de quelque valeur que ce soit si l'intention est d'influencer - ou pourrait sembler influencer - votre capacité à prendre des décisions commerciales objectives. Pour en savoir plus, consultez notre Politique anti-corruption.

N'oubliez pas :

Vous pouvez accepter un cadeau occasionnel d'un client, d'un fournisseur ou d'un partenaire s'il est de valeur modeste (moins de 100 \$ US), approprié pour l'occasion et destiné à favoriser une relation d'affaires

Vous pouvez accepter un repas et un divertissement occasionnels de la part d'un client, d'un fournisseur ou d'un partenaire s'il assiste à l'événement avec vous, si les coûts sont conformes aux coutumes commerciales locales (moins de 100 \$ US) et si vous informez votre directeur, les ressources humaines ou le service de la conformité

Si l'on vous offre un cadeau, un repas ou un divertissement qui dépasse le seuil de 100 \$, remerciez l'offrant, refusez poliment et informez votre responsable, les ressources humaines ou le service de la conformité. Mais si refuser l'offre est considéré comme offensant ou insultant d'un point de vue culturel, acceptez-la et consultez immédiatement votre responsable, les ressources humaines ou le service de la conformité.





Dans certaines situations, offrir ou accepter des cadeaux, des repas ou des divertissements peut constituer une violation de la loi. N'offrez rien de valeur à un fonctionnaire ou à un prestataire de soins de santé sans avoir obtenu l'autorisation préalable du service juridique ou du service de la conformité

Certains cadeaux et divertissements ne sont jamais acceptables à donner ou recevoir, par exemple de l'argent liquide ou des équivalents d'argent liquide (tels que des cartes cadeaux), ou tout cadeau ou divertissement qui pourrait nuire à notre réputation (par ex, quelque chose d'indécent ou d'inapproprié)

Comprenez qu'une personne à qui vous offrez un cadeau, un repas ou un divertissement peut ne pas être autorisée à l'accepter en vertu des politiques de son entreprise et pensez à lui demander à l'avance si elle est autorisée à le recevoir

ET SI...

Pendant les vacances, un de nos fournisseurs m'a envoyé une carte cadeau pour un restaurant local. Puis-je l'accepter ?

Non. Une carte cadeau est un équivalent d'argent liquide, et il serait contraire à nos politiques de l'accepter. Après en avoir informé votre responsable, vous devez remercier poliment le fournisseur et lui rendre la carte cadeau en lui faisant part de notre politique.

Registres exacts

Des registres exacts sont essentiels pour prendre de bonnes décisions commerciales et pour préserver la confiance des partenaires commerciaux et des fonctionnaires.

Certains membres de l'équipe ont des responsabilités particulières dans ce domaine, mais nous contribuons tous au processus d'enregistrement des informations financières et non financières.

Soyez exacts et complets avec nos dossiers commerciaux, y compris les dossiers de pointage pour le traitement des salaires

Comprenez et suivez la loi et nos politiques lors de la création, la conservation ou la destruction de documents

Ne détruisez jamais de documents en réponse à ou en prévision d'une enquête ou d'un audit

*Chacun d'entre nous est responsable de la tenue d'une sorte de "dossier".
Un dossier pourrait être :*

- *Un bon de commande*
- *Une demande de prestations*
- *Une facture*
- *Une note de frais*
- *Une prévision financière*
- *Une proposition*
- *Une spécification technique*



Communications publiques et réseaux sociaux

Toute communication concernant notre entreprise affecte notre réputation et notre marque. C'est pourquoi nous veillons à ce que les informations exprimées à l'oral, écrites ou diffusées dans le cyberspace et les médias soient claires, précises et cohérentes.

Transmettez les questions et les demandes d'informations (y compris nos plans d'affaires et nos opérations) aux personnes autorisées à parler au nom de NAVEX. À moins que vous ne soyez désigné comme porte-parole, adressez les demandes de renseignements des médias, des autorités de réglementation et autres à la ressource appropriée :

Transférez les demandes des médias et les invitations à parler au nom de ou à présenter NAVEX au service marketing

Renvoyez les demandes de renseignements du gouvernement ou des responsables de la réglementation, ou les questions relatives aux affaires financières, au service juridique

Notre engagement à communiquer de manière responsable s'étend également à notre activité sur les réseaux sociaux. Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux :

Réfléchissez avant de publier - les communications en ligne sont éternelles

Ne divulguez pas les informations confidentielles ou exclusives (comme les feuilles de route des produits ou les données clients) de NAVEX, de nos clients ou de nos partenaires commerciaux

Respectez la propriété intellectuelle - aucune utilisation illégale ne doit être faite de nos marques, de nos œuvres protégées par le droit d'auteur et de nos secrets commerciaux

Demandez conseil aux ressources humaines avant de faire une recommandation d'emploi pour un collègue (actuel ou ancien)

Ne publiez rien qui puisse être considéré comme du harcèlement, de l'intimidation ou de la discrimination

Si vous voyez des commentaires ou des messages sur les réseaux sociaux qui, selon vous, sont inexacts ou représentent injustement NAVEX ou nos clients, ne répondez pas - signalez plutôt l'information au service marketing, juridique ou de conformité qui vous aidera à déterminer la meilleure marche à suivre





Nous respectons la lettre et l'esprit de la loi partout où nous faisons des affaires.

Notre engagement en tant qu'entreprise citoyenne responsable

- RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE 28
- ANTI-CORRUPTION ET CORRUPTION 29
- CONCURRENCE LIBRE ET LOYALE 30
- DÉLIT D'INITIÉ 31
- ACTIVITÉ POLITIQUE 32
- COMMERCE MONDIAL 33

Responsabilité de l'entreprise

Nous sommes fiers du rôle que nous jouons dans l'orientation du mouvement mondial vers une plus grande intégrité et responsabilité sociale des entreprises

Nous reconnaissons que notre avenir collectif est lié aux actions quotidiennes entreprises pour respecter les droits de l'homme, protéger la planète et se comporter en bons voisins.

Nous nous engageons en matière de :

Dignité humaine et pratiques d'emploi équitables :

- » **Nous veillons** à ce que les membres de notre équipe travaillent de leur propre gré
- » **Nous n'acceptons pas** les châtiments corporels, le travail forcé ou involontaire, ou d'autres formes de coercition mentale et physique, et nous n'avons pas recours à ou ne permettons pas le recours au travail des enfants
- » **Nous nous efforçons** de travailler avec des partenaires commerciaux qui partagent nos normes et notre engagement en faveur des droits de l'homme, et nous travaillons avec nos clients pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière de responsabilité sociale

Réduction de l'impact de nos activités sur l'environnement :

- » **Nous travaillons** à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans nos bureaux et centres de données
- » **Nous nous efforçons** de réduire les déchets mis en décharge et de recycler, réutiliser et réorienter nos activités
- » **Notre siège social mondial** est situé dans un bâtiment certifié LEED gold

Construire des ponts avec nos communautés :

- » **Nous participons à** et soutenons des initiatives locales et mondiales dans les communautés où nous opérons
- » **Nous offrons aux membres de l'équipe** 16 heures de journées de service rémunérées pour soutenir les organisations et les causes qui leur tiennent à cœur

Consultez le [NAVEX ESG Report](#) pour en savoir plus sur nos activités environnementales, sociales et de gouvernance.



Anti-corruption

NAVEX s'engage à bien faire ce qu'il faut dans tous les aspects de ses opérations commerciales.

Nous n'offrons, ne payons ni n'acceptons de pots-de-vin, de dessous-de-table ou de paiements irréguliers à aucun moment et pour aucune raison, pas plus que nous n'offrons de paiements de facilitation ou de "graissage". Nous travaillons avec nos clients et nos partenaires commerciaux pour soutenir activement les efforts visant à éliminer les pots-de-vin et la corruption dans le monde entier.

Faites preuve de prudence lors du choix des tiers qui travaillent pour notre compte, et contrôlez leur respect des obligations contractuelles et de nos normes - veillez à suivre nos processus d'approvisionnement

Tenez des livres et des registres précis pour veiller à ce que les paiements ne soient pas utilisés par inadvertance à des fins illégales

Si l'on vous propose ou demande un pot-de-vin, aussi minime soit-il, vous devez le refuser et signaler immédiatement l'incident au service juridique ou au service de la conformité

Pour en savoir plus, consultez notre Politique anti-corruption ou contactez le service juridique ou le service de la conformité pour obtenir des conseils.

ET SI...

Les dirigeants de l'un de nos clients s'attendent à ce que nous payions des frais spéciaux pour faire des affaires dans le pays où je travaille. Que dois-je faire ?

Les paiements spéciaux effectués directement ou indirectement à un client, même s'ils sont considérés comme acceptables compte tenu de la coutume locale, pourraient violer les lois ou règlements anti-corruption. Avant d'effectuer un paiement de ce type, contactez le service juridique ou le service de la conformité pour obtenir des conseils.



Concurrence libre et loyale

Nous croyons en une concurrence libre, équitable et ouverte.

Nous nous livrons à une concurrence acharnée pour être un leader du secteur et nous maintenons des normes élevées d'équité et d'honnêteté dans le cadre de nos activités de marketing, de promotion et de publicité. Nous obtenons notre avantage concurrentiel par des performances, des prix et une qualité supérieurs, et non par des pratiques commerciales contraires à l'éthique ou illégales. Nous ne concluons aucun accord qui soit illégal ou qui puisse nuire à notre réputation.



Les lois sur la concurrence sont complexes et les exigences de conformité peuvent varier en fonction des circonstances. Mais en général, les activités suivantes sont des "signaux d'alarme" - vous devez les éviter et les signaler au service juridique ou au service de la conformité :

La conclusion d'accords anticoncurrentiels avec des concurrents, y compris la fixation des prix, le truquage des offres et la répartition ou la segmentation des marchés

L'échange d'informations sensibles sur le plan concurrentiel avec des concurrents. Soyez particulièrement vigilant lors des conférences et des salons professionnels où nous passons souvent du temps avec nos concurrents dans les halls d'exposition.

L'abus d'une position dominante sur le marché

La rencontre avec des concurrents où commence une discussion douteuse. Indiquez clairement que vous pensez que la discussion est inappropriée, retirez-vous de la discussion et informez rapidement le service juridique ou le service de la conformité.

Délit d'initié

Bien que NAVEX soit une entreprise privée, nous faisons des affaires avec de nombreuses sociétés cotées en bourse qui nous confient leurs informations protégées.

Dans le cadre de vos activités, vous pouvez être amené à prendre connaissance d'informations sur des clients, des partenaires commerciaux ou d'autres sociétés qui ne sont pas publiquement accessibles aux investisseurs ordinaires. Utiliser ces "informations privilégiées" à des fins personnelles ou les communiquer à d'autres est contraire à nos valeurs et illégal.

N'achetez ou ne vendez jamais de titres d'une société sur laquelle vous disposez d'informations privilégiées

Ne fournissez jamais de "conseils" et n'encouragez jamais les autres à négocier sur la base d'informations privilégiées

N'oubliez pas : Ces règles continuent de s'appliquer même si vous n'êtes plus membre de l'équipe NAVEX.

Si vous avez des questions ou si vous pensez que des informations privilégiées ont été divulguées, contactez le service juridique ou le service de la conformité

Connaître les types d'informations considérées comme des informations privilégiées. Les exemples incluent des informations non publiques sur :

- Fusions ou acquisitions
- Réductions potentielles des effectifs
- Résultats des ventes ou des bénéfices
- Prévisions financières
- Changements au sein de l'équipe de direction
- Poursuites judiciaires en cours
- Victoires ou défaites importantes



Activité politique

NAVEX soutient les contributions et les engagements politiques légaux des membres de son équipe.

Menez toute activité connexe dans le respect de la loi. Vous avez le droit de participer volontairement au processus politique, y compris en faisant des contributions politiques personnelles, mais en précisant que vos opinions et actions personnelles ne sont pas celles de NAVEX.

En vertu des lois fédérales et de la plupart des lois des États, il est illégal pour NAVEX ou tout membre de l'équipe d'utiliser des fonds de l'entreprise pour faire des contributions politiques directes ou indirectes à des partis ou des candidats. Cette interdiction inclut l'utilisation de l'équipement de l'entreprise (tel qu'un téléphone ou une photocopieuse) ou des installations pour soutenir le processus politique ou un candidat spécifique.

N'utilisez pas nos fonds, biens ou ressources pour soutenir un candidat ou un parti politique ou pour vous engager dans des activités de lobbying

Étant donné que les activités politiques peuvent parfois créer un conflit d'intérêts, discutez de tout conflit potentiel avec votre responsable et le service de la conformité si vous prévoyez d'accepter ou de briguer un poste public

Quel que soit votre travail à NAVEX, veillez à ne pas exercer de pression sur les autres pour qu'ils acceptent ou soutiennent votre point de vue politique



Commerce mondial

Lorsque nous faisons des affaires à l'échelle internationale, nous devons connaître - et respecter - les lois qui régissent le commerce mondial.

De nombreux gouvernements restreignent à des degrés divers l'importation et l'exportation de biens et de services. Nous respectons les lois sur le commerce, l'importation et l'exportation qui s'appliquent à nos produits et services.

Nous devons également évaluer avec soin les opportunités commerciales dans les pays qui font l'objet d'embargos commerciaux ou de sanctions économiques de la part des États-Unis et nous conformer aux réglementations régissant ces marchés.

Sachez que certains pays imposent des restrictions commerciales couvrant des pays, des entités et des individus spécifiques. Consultez immédiatement le service juridique si vous avez des questions sur la présence ou non d'une entité ou d'un individu spécifique sur une liste restreinte.

Soyez particulièrement prudent et demandez conseil au service juridique lorsque vous transférez des logiciels, des codes de logiciels, des données techniques, des données clients ou des technologies au-delà des frontières ou à des personnes provenant de pays sanctionnés

Ne participez pas ou ne faites pas la promotion de boycotts que les États-Unis ne soutiennent pas - si vous recevez une demande en ce sens, transmettez-la au service juridique ou au service de la conformité



Remerciements

En adhérant à notre code de conduite, vous reconnaissez que :

Vous avez lu et comprenez notre code de conduite

Vous avez eu l'occasion de poser des questions sur le contenu de notre code de conduite et de comprendre comment ce contenu se rapporte à votre poste au sein de la société

Vous acceptez de poser des questions aux ressources appropriées lorsque vous n'êtes pas sûr de la marche à suivre

Vous acceptez de vous conformer aux principes de notre code de conduite

Vous acceptez de suivre en temps voulu les formations

Vous comprenez votre obligation de **signaler** rapidement à la société toute violation présumée de notre code de conduite

Vous acceptez de coopérer aux enquêtes sur ces éventuelles violations

Vous avez accès aux versions électroniques de notre code de conduite



Ressources

Si vous avez des questions sur notre code ou nos politiques ou si vous souhaitez nous faire part d'une préoccupation, des ressources sont à votre disposition pour vous aider.

- **Directrice de la gestion des risques et de la conformité**
- **Service juridique/Directeur adjoint de la conformité**
- **Ressources humaines**
- **Système de signalement en ligne
(possibilité de faire un signalement anonyme)
NAVEX4NAVEX.com**
- **Pour les demandes des médias : Service du marketing d'entreprise**

NAVEX peut apporter des modifications à son code de conduite ou à ses politiques d'entreprise à tout moment.

NAVEX soutient le droit des membres de son équipe à s'exprimer publiquement sur des questions d'intérêt public ou à s'engager dans certaines activités liées aux conditions de leur emploi. Rien dans notre code de conduite ou nos politiques n'est destiné à limiter ou à interférer avec le droit de participer à des activités concertées protégées, telles que les discussions relatives aux salaires, aux heures de travail, aux conditions de travail, aux risques pour la santé et aux questions de sécurité.



Message de conclusion de Carrie Penman

Un lieu de travail éthique et inclusif n'est pas seulement une idée que nous promouvons auprès de nos clients ; c'est au cœur de ce que nous défendons en tant qu'entreprise.

Ensemble, nous embrassons une culture qui nous encourage non seulement à "bien faire ce qu'il faut", mais aussi à signaler lorsque nous voyons que quelque chose n'est pas correct. Notre réputation d'entreprise éthique est un atout essentiel et, en tant que membres de l'équipe, chacun d'entre nous doit se sentir habilité à la protéger et à l'améliorer.

Compte tenu de mon point de vue en tant que directrice de la gestion des risques et de la conformité et de mon expérience en tant que membre à long terme de l'équipe NAVEX, je suis fière de partager notre code de conduite avec les autres et de dire : "C'est la société pour laquelle je travaille." J'espère que vous le ferez aussi.

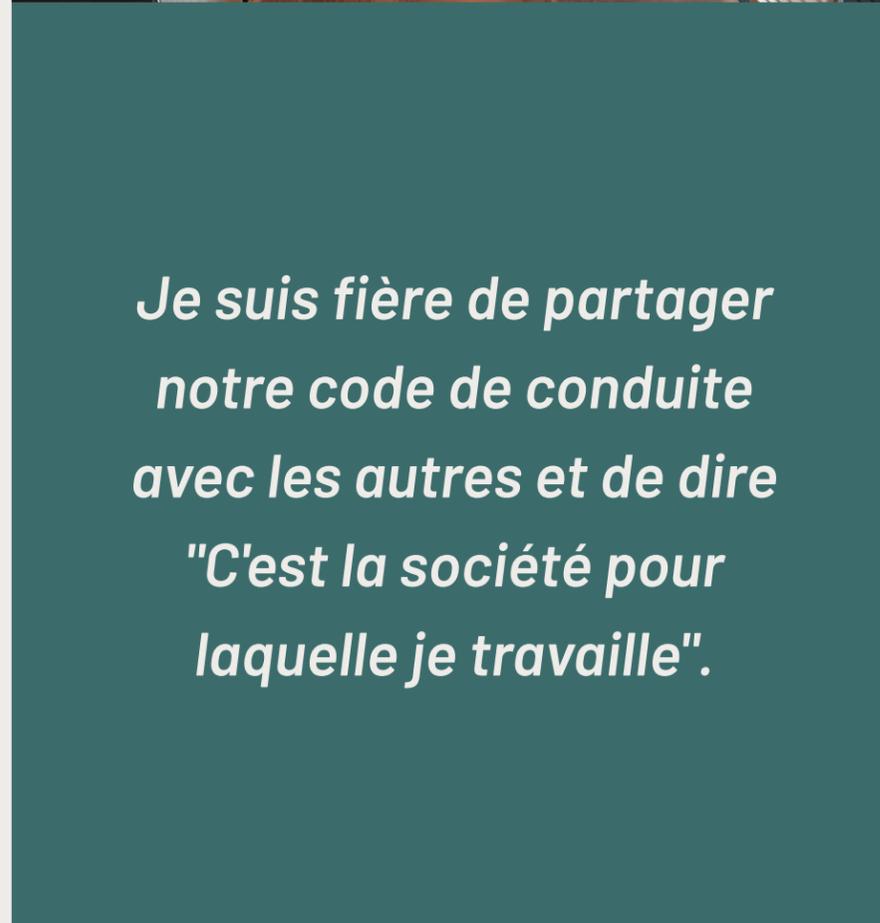
Alors que vous continuez à faire la différence dans la vie de milliers d'employés partout dans le monde, je vous encourage à utiliser notre Code de conduite pour vous aider dans votre travail quotidien et à nous faire part de vos questions, préoccupations ou idées. Votre engagement nous aide à rester performants - il fait également de NAVEX un endroit où il fait bon travailler.



Carrie Penman

Carrie Penman

Directrice des risques et de la conformité, NAVEX



*Je suis fière de partager
notre code de conduite
avec les autres et de dire
"C'est la société pour
laquelle je travaille".*



NAVEX®